



VILLERS INFO

N°260 Septembre 2024

 <https://villerslesec.com>

 Commune Villers le Sec 70

 **PanneauPocket**

VENTE DE BOIS

L'ONF propose d'éclaircir des coupes de sapins dans les parcelles n°:2,3,4,10,11,12,13,15,28,32,34 et 35 pour un volume d'environ 1000 m3. Le Conseil municipal valide cette proposition. L'exploitation s'effectuera en automne 2024.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE du PLUI de la CCTV

Dans le cadre du nouveau PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) piloté par la CCTV, qui devrait être finalisé pour le 01/01/2026, une étape intermédiaire est prévue et nommée PADD : Projet d'Aménagement et Développement Durable. Le conseil municipal valide à l'unanimité les orientations suivantes votées en conseil communautaire le 28/08/2024 :

Les orientations générales du PADD sont déclinées selon les axes suivants :

Axe 1 : Vers un territoire rural : agricole et forestier durable, d'activités économiques valorisant les productions locales, l'artisanat et les énergies renouvelables, respectueuses de l'environnement et créatrices de paysages.

Axe 2 : Vers un habitat et une organisation du territoire répondant aux besoins de la population du Triangle Vert et à ses évolutions.

Axe 3 : Vers un cadre de vie plus attrayant grâce à un urbanisme communal requalifié, des mobilités apaisées et des services mutualisés.

Axe 4 : Vers une identité renforcée de la CCTV grâce à une préservation du paysage identitaire, une mise en valeur du patrimoine, l'application du développement durable et la prise en compte des risques et nuisances.

La CCTV prévoit 4 réunions publiques en présentiel afin de présenter au public le futur PLUI 2026.

AGRIVOLATAIQUE : BAIL EMPHYTEOTIQUE

Après de nombreuses réflexions et échanges au sein du conseil municipal depuis 2022 et des rencontres avec des sociétés spécialisées, il est décidé à l'unanimité d'établir un bail emphytéotique avec la société TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE.

Des études approfondies seront réalisées en vue d'implanter un parc agrivoltaire sur des terrains communaux.

(Les animaux peuvent paître et s'abriter sous les panneaux).

Le parc agrivoltaire se situe sur la route de St IGNY à proximité de la cabane des chasseurs.

Le projet consistera à produire de l'électricité dans le cadre de la loi de transition énergétique. Ce projet n'entraîne aucun engagement financier pour la commune. D'autres informations vous seront communiquées ultérieurement. Si le projet abouti, cette opération devrait permettre une rentrée financière globale d'environ 20 000€/an à la commune et 500€/ha/an aux agriculteurs locataires des terrains.

DE NOUVEAUX EMPLOIS MUNICIPAUX !

Trois nouvelles personnes rejoignent les équipes des agents municipaux :

Karine BOURGEOIS a pris ses fonctions de secrétaire de mairie, **Karine MAIRE** accueille les enfants en tant qu'ATSEM en maternelle, et **Alessandro LAURENT** en stage- alternance pour 20 semaines présent à la commune et 20 semaines à la MFR D'AILLEVILLERS. Il est scolarisé en classe de seconde option Environnement, forêt, espaces verts.

HORAIRES D'ACCUEIL EN MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public de la mairie :

LUNDI et JEUDI DE 15H30 à 18H00. Pour d'autres contacts, la prise de RDV s'effectue par mail : mairie.villerslesec@orange.fr

HORAIRES MEDIATHEQUE

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Lundi : 16h30/17h30 Mercredi : 10h00/11h30 Vendredi : 16h30/17h30 et Samedi : 13h30/15h00

En périodes scolaires : Lundi de 14h30 à 16h30.

Séance cinéma pour les enfants : **SAMEDI 26 OCTOBRE à 17H00.**

TRAVAUX MULTISPORTS, LOGEMENT et GOUDRONNAGE

– Concernant ces deux chantiers, les contacts avec les entreprises sont en cours. Nous attendons les devis afin de faire des choix et valider la date de début de chantier.

– Une dernière phase de goudronnage 2024 aura lieu dans la rue du Coteau. D'autres tranches de travaux seront développées en 2025 avec des demandes de subventions. Une campagne de goudronnage des points à temps va prochainement commencer en partenariat avec la commune de Quincey.

ANIMATION DU SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024

L'Association des « Jeunes de Villers » organise un marché nocturne, suivi d'un bal le

SAMEDI 14 SEPTEMBRE dès 17H00.

Pour une première animation de leur part soyons nombreux à leur rendez-vous !

AGENCE POSTALE de NOROY LE BOURG

Depuis le 01 septembre, La P'tite Boutique de Noroy Le Bourg devient Relais Poste. Les ouvertures prévues sont tous les jours de 8h30/12h30 et 15h30/19h. Dimanche de 8h/12h. Il vous est proposé tous affranchissements, colis, opérations financières et banque Postale....

LES CARTES AVANTAGES JEUNES SONT ARRIVEES !

Elles sont disponibles en mairie aux horaires de secrétariat. (Pour les jeunes inscrits préalablement).

INSCRIPTIONS AFFOUAGE 2024/2025

Les inscriptions concernant l'affouage 2024/2025 seront possibles jusqu'au 10/11/2024.

La validation s'effectuera avec la fourniture d'une attestation « Responsabilité Civile » fournie par l'assureur.

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 70 PROPOSE DES AIDES, BOURSES D'ETUDES, LOGEMENT, PERMIS B : www.mes-services-publics70.fr

Mairie

3 Rue des Écoles

70000 VILLERS-LE-SEC

☎ 03 84 75 57 93

✉ mairie.villerslesec@orange.fr